



Héritier légataire universel, que dois-je faire ?

Par **Béa972**, le **26/03/2020** à **06:57**

Bonjour,

Le cousin de ma maman est décédé il y a 2 jours. Il n'avait ni femme ni enfants mais des frères et soeurs encore vivants.

Il me considérait comme sa fille et m'avait fait légataire universelle en 2018.

Vivant à 8000km de lui depuis 5 ans, je ne pouvais malheureusement pas m'occuper de lui.

Son état physique et mental s'est dégradé et il a été victime d'abus de faiblesse par des personnes malveillantes; ce qui a nécessité une mise sous tutelle judiciaire l'an dernier.

Quelles sont les démarches que je dois faire et auprès de qui pour organiser la succession ?

Merci de votre aide, je suis désespérée et je ne peux même pas me rendre sur place à cause du confinement.

Bien cordialement,